

# Document F

## Ingénierie de formation

Un des objectifs des Instituts de recherche technologique (IRT) est de contribuer à l'ingénierie des formations initiale et continue (formation professionnelle qualifiante et/ou diplômante). Dans ce cadre, les IRT ont pour objet de mener, en liaison avec les établissements d'enseignement supérieur, des activités d'ingénierie de formation à différents niveaux permettant de répondre aux besoins des partenaires publics et privés, d'accroître la compétitivité des filières économiques liées à l'IRT, de renforcer le niveau d'excellence et la visibilité internationale de ces formations, de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés et leur adaptabilité aux évolutions des métiers. A cette fin, les IRT contribueront à renforcer le niveau de compétence et le savoir-faire technologique des étudiants et des personnels des filières économiques concernées, notamment en les impliquant d'avantage sur des thématiques et des équipements à vocation économique.

Le présent document a pour objet de permettre aux porteurs de projets de décrire la méthodologie et les moyens qui seront mis en œuvre afin d'atteindre ces objectifs en s'appuyant sur le plan proposé, dans un document synthétique **n'excédant pas 10 pages**<sup>1</sup> (annexes éventuelles comprises). Des tableaux et schémas synthétiques peuvent être insérés dans le texte.

## Sommaire

1. ANALYSE DES BESOINS EN FORMATIONS DU MARCHE .....	3
1.1. Méthodologie d'identification des besoins .....	3
1.2. Acteurs concernés et mode d'action .....	3
1.3. Mise au point du plan stratégique de formation .....	3
1.4. Formation doctorale .....	3
2. MISE EN PLACE DU PLAN DE FORMATION .....	4
2.1. Organisation et ressources mobilisées.....	4
2.2. Analyse de l'optimisation du schéma de formation.....	4

---

<sup>1</sup> Times New Roman, taille 12

## **1. \_ ANALYSE DES BESOINS EN FORMATIONS DU MARCHE**

### **1.1. \_ Méthodologie d'identification des besoins**

Décrire les moyens et techniques utilisées pour identifier les besoins des marchés ciblés par l'activité de l'IRT. Par exemple, les points suivant peuvent être abordés :

- identification des acteurs et des sources d'informations ;
- mode de consultation des acteurs (typologie, fréquence...) ;
- modalités de segmentation des besoins par secteur économique, niveaux de qualification souhaités, type de formation envisagé (initiale, par apprentissage ou continue, formation diplômante ou qualifiante, LMD, BTS, DUT, autre) et type d'employeurs (industries, PME,...) ;
- modalités de classification des besoins en fonction de la valeur ajoutée et du développement du secteur économique ou de la filière (court, moyen, long terme), etc....

Joindre une première estimation des délais nécessaires à cette identification des besoins.

Si pertinent, établir des comparaisons avec les méthodes de veille des structures étrangères d'excellence dans le domaine de la formation professionnelle technologique (benchmark).

### **1.2. \_ Acteurs concernés et mode d'action**

Décrire les acteurs qui, au sein de l'IRT et au dehors de l'IRT (relais), interviendront dans l'identification de ces besoins (acteurs publics/ privés) : expérience dans ce domaine, capacités opérationnelles en termes de formation et d'accueil d'étudiants, etc. ...

Décrire sommairement leur mode d'interaction durant le processus d'identification des besoins.

### **1.3. \_ Mise au point du plan stratégique de formation**

Indiquer la méthode que l'IRT pourrait suivre pour, sur la base de cette analyse des besoins, élaborer un plan stratégique de formation (axes de formation, création de diplômes, optimisation de formations existantes, politique de stages...), tant du point de vue du contenu que du point de vue des acteurs se joignant à ces actions de formation. Préciser les échéances prévues.

### **1.4. \_ Formation doctorale**

Les formations doctorales peuvent apporter des compétences potentiellement déterminantes pour des entreprises innovantes. Pourtant ces compétences sont peu valorisées et cette fécondité trop rare.

Indiquer les orientations que l'IRT pourrait prendre pour favoriser la formation des doctorants et leur intégration pérenne au sein des entreprises.

## **2. \_ MISE EN PLACE DU PLAN DE FORMATION**

### **2.1. \_ Organisation et ressources mobilisées**

Présenter les acteurs qui, au dehors de l'IRT (relais) voire au sein de l'IRT, sont déjà pressentis pour intervenir dans la **mise en place** (acteurs publics ou privés) des plans de formation ainsi que la description des délais associés à cette mise en place.

Préciser leur rôle en vue du fonctionnement des formations identifiées et de l'atteinte des objectifs en termes de réponse aux besoins, amélioration des capacités d'insertion professionnelle, renforcement des capacités d'excellence et de développement économique.

Présenter les principes d'organisation entre l'IRT et ces acteurs.

### **2.2. \_ Analyse de l'optimisation du schéma de formation**

Définir les indicateurs, ou indiquer comment ils seront définis, qui permettront :

- de valider l'adéquation de l'offre de formations aux besoins du secteur économique ;
- de vérifier que ces formations permettent effectivement une meilleure compétitivité des filières économiques ;
- de mesurer l'amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés, et leur adaptabilité aux évolutions des métiers ;
- de mesurer le renforcement du niveau d'excellence et de la visibilité internationale de ces formations.